

Les subsides

Je voudrais parler maintenant des petites entreprises.

Le président suppléant (M. Paproski): Je regrette d'interrompre le ministre, mais son temps de parole est écoulé. Nous passons maintenant à la période des questions et commentaires. Je vais donner la parole au député de Cardigan (M. Binns), au député de Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe (M. Tobin), au député d'Ottawa-Carleton (M. Turner) et au député de Cape Breton-Richmond-Est (M. Dingwall). Je demanderai aux députés de bien vouloir s'organiser en conséquence. La parole est au député de Cardigan (M. Binns).

M. Binns: Monsieur le Président, il est agréable d'entendre l'honorable ministre qui vient de Halifax nous exposer des faits réels, au lieu des généralisations plus ou moins douteuses du député de Cape Breton-Richmond-Est (M. Dingwall). J'approuve les remarques que le ministre a faites au sujet de la population active et du nombre croissant de personnes qui travaillent dans la région de l'Atlantique, contrairement à ce qu'a dit le député d'en face au sujet de l'exode de la population dans l'est du Canada. Je ne suis pas surpris qu'il parle d'exode et d'abandon d'une région puisque personne ne s'y connaît davantage dans ce domaine que son parti. Il l'a clairement prouvé, bien entendu, pas tant dans la région de l'Atlantique, mais plutôt dans l'Ouest, les dernières années où son parti était au pouvoir et où il a abandonné la population de l'Ouest en l'obligeant à déménager vers l'Arabie saoudite, l'Amérique du Sud et ainsi de suite.

Je tiens à signaler que le gouvernement précédent a sans nul doute abandonné bon nombre de Canadiens. Le ministre conviendra peut-être avec moi que notre gouvernement n'a cessé de favoriser le développement économique, la création d'emplois et l'amélioration du bien-être général des habitants de la région de l'Atlantique. Il me répugne d'ennuyer la Chambre en citant des chiffres, mais certains chiffres sont éloquentes. En juillet de cette année, la population active dans l'Île-du-Prince-Édouard atteignait le sommet sans précédent de 64,000, soit 3,000 de plus qu'un an auparavant. La hausse par rapport à l'année précédente était également de 3,000 le mois précédent. Elle était de 5,000 en mai, de 4,000 en avril, de 5,000 en mars, de 4,000 en février et de 3,000 en janvier. Il n'y a donc pas eu de migration nette. Je me demande si le ministre peut confirmer que la même reprise économique se produit dans d'autres régions de l'Atlantique?

● (1230)

M. McInnes: Je le peux certainement, monsieur le Président. Je tiens à faire observer qu'on peut attribuer en partie les chiffres économiques favorables dont parle mon ami à certains des programmes suivants. En vertu de la Loi sur les prêts aux petites entreprises, le gouvernement actuel a consenti, dans les quatre provinces de l'Atlantique, 3,186 prêts totalisant plus de 98 millions de dollars. Dans le cadre du Programme de développement industriel et régional, 209 subventions d'une valeur totale de plus de 88 millions de dollars ont été accordées. Neuf ententes de développement économique et régional d'une valeur globale de 235 millions de dollars ont été conclues à Terre-Neuve. Douze de ces ententes prévoyant des contributions fédérales d'une valeur globale de 103 millions ont été conclues dans l'Île-du-Prince-Édouard. Huit ententes d'une valeur globale de 140 millions de dollars ont été conclues en

Nouvelle-Écosse et 8 d'une valeur globale de 195 millions ont été conclues au Nouveau-Brunswick. Au total, 37 ententes d'une valeur de 673.3 millions en contributions fédérales. Mon ami de l'opposition vient ensuite nous accuser d'abandonner la région de l'Atlantique.

M. Tobin: Monsieur le Président, c'est désolant de voir qu'on peut choisir une nouvelle recrue, mettre à sa disposition une automobile et un chauffeur et l'appeler ministre. Le voici qui vient répéter en perroquet à la Chambre la ritournelle composée par les bureaucrates qui défendent l'immobilisme, une attitude que le gouvernement présente comme une politique de marché. Ce n'est pas seulement tragique, c'est décevant, quand on écoute parler les quatre premiers ministres progressistes conservateurs élus dans les provinces de l'Atlantique, que je ne peux nommer sans un serrement de gorge, la Chambre de commerce, la Commission des transports et le Conseil économique des provinces de l'Atlantique. Nous écoutons leurs commentaires sur l'option que le gouvernement a prise d'abandonner la politique de développement régional et les instruments permettant à une région fortement défavorisée de se développer. Après avoir entendu ces voix, le ministre fait penser à un grain de poussière balayé par le vent dans une tempête de neige, qui se fera si bien enterrer qu'on n'en entendra plus jamais parler après les prochaines élections.

Comme préambule à ma question, je tiens à dire au ministre que les députés de l'opposition comprennent que ce n'est pas par enchantement ou par l'application de simples directives que s'installeront la prospérité et l'abondance. Le ministre l'a dit et nous ne prétendons pas le contraire, ce n'est pas aussi simple que cela. A propos, monsieur le Président, les députés gouvernementaux ne laissent pas entendre que nous n'agions dans l'abondance avant les dernières élections. Nous savons bien que non. Nous ne soutenons pas le contraire. Nous parlons d'une certaine attitude qui fait que l'on reconnaît à chacun le droit au moins à l'égalité des chances, et non à des garanties, pour qu'il puisse atteindre son plein épanouissement, et nous disons qu'il ne faut pas détruire les programmes qui ouvrent la voie à l'égalité. Voilà ce que nous disons et ce que le ministre n'a pas compris.

Le ministre pourrait-il nous dire s'il a entendu la voix du premier ministre Peckford de Terre-Neuve, un progressiste conservateur, celle du premier ministre Lee de l'Île-du-Prince-Édouard, un progressiste conservateur, celle du premier ministre Hatfield du Nouveau-Brunswick, un progressiste conservateur, et celle du premier ministre Buchanan de la Nouvelle-Écosse, un progressiste conservateur, qui tous ont dit que les coupes envisagées dans les paiements de transfert constituaient essentiellement un transfert du déficit fédéral aux gouvernements provinciaux? Si cela se produit, comme le ministre des Finances (M. Wilson) persiste à le dire, nous allons assister à un affaiblissement dans le domaine de l'éducation, qui fournit à nos jeunes les moyens de tenir leur bout sur le marché du travail, et dans le domaine des soins hospitaliers. Le ministre a-t-il entendu ces voix? Transmet-il leurs doléances au Cabinet? Le ministre accepte-t-il la proposition selon laquelle les coupes vont en définitive obliger les provinces de l'Atlantique à reculer au lieu de se lancer hardiment à la conquête de l'avenir?